

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 septembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE(PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET DE MISE EN ACCESSIBILITE DE BATIMENTS COMMUNAUX

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGÉ, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE(PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE PLAINE D'ARGENSON POUR SON PROJET DE MISE EN ACCESSIBILITE DE BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 24 Juillet 2018 de la Commune de PLAINE d'ARGENSON adoptant le plan de financement de l'opération « Mise en accessibilité de bâtiments communaux ».

La commune de PLAINE d'ARGENSON a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 8 764,23 euros au titre du PACT pour son projet de « Mise en accessibilité de bâtiments communaux ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 17 528,46 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 8 764,23 euros.

Ce projet permettra :

- A la municipalité, de réaliser l'accessibilité des espaces et bâtiments publics communaux aux personnes en situation de handicap. Les sites faisant l'objet de la présente demande de subvention sont les suivants :
 - Groupe scolaire : cheminement extérieur, stationnement PMR et sanitaire adapté,
 - Terrain omnisports : sanitaire public,
 - Terrain de tennis : stationnement PMR,
 - Cimetière : cheminement et stationnement PMR,
 - Mairie : boucle magnétique pour personne déficiente auditive.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT aux enjeux de :

- Mises aux normes dans le cadre des agendas d'accessibilité programmés.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 8 764,23 euros au titre du PACT à la commune de PLAINE d'ARGENSON,

- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

AR PREFECTURE

079-200076198-20180724-201874-DE
Reçu le 02/08/2018

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/07/2018

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 33

Présents : 21

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation
17/07/2018

Date d'affichage
17/07/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.....

et publication du :

.....

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FRADIN Jean-Claude.

Etaient présents :

Mme BERATTO Eve, M. BERNARDEAU Vincent, M. FONTANEAU Mathieu, M. FRADIN Jean-Claude, Mme GAUFFICHON Annie, M. HERBRETEAU François, M. MARCHESSEAU Roger, M. MARQUIS Dominique, M. MAURY Geneviève, M. PAPIN Frédéric, M. PLOQUIN Denis, Mme PRIGENT Magali, M. PROUST Adrien, Mme RIVET Louise, M. ROUSSEAU Frédéric, M. ROUSSEAU Jean-Jacques, M. ROUSSEAU Thierry, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine, M. VEDIE Michel, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

M. BERTHAUD Jimmy donne pouvoir à M. PROUST Adrien

Etaient absent(s) :

M. BOURDEAU Stéphane, M. BUREAU Thierry, M. CASTRO Roberto, Mme FORGEARD Sylvie, M. FORGET Patrick, M. LAJOUAIS Mario, M. MEYER Pascal, M. RIVIERE Jacky, M. ROBIER Dominique

Etaient excusé(s) :

Mme AOUSTIN Florence, M. BERTHAUD Jimmy, M. QUENTIN Arnaud

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme TEILLET Karine

Numéro interne de l'acte : 2018-74

Objet : Demande financement PACT I (bâtiments et accessibilité)

Vu l'audit réalisé en 2016 sur la commune de Prissé-la-Charrière qui a mis en avant des points importants d'inaccessibilité pour un certain nombre de sites pour lequel l'usage aujourd'hui n'est pas possible aux personnes à mobilité réduite ou dans des conditions ne respectant pas la réglementation voire la sécurité des personnes,

Vu les fuites de toit dues au vieillissement des toitures de la mairie déléguée de Belleville et du logement communal situé 67 avenue de Saint Jean à Prissé-la-Charrière,

Considérant l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments communaux de la commune de Prissé-la-Charrière,

Considérant la nécessité de refaire les toitures de la mairie déléguée de Belleville et du logement communal situé 67 avenue de Saint Jean à Prissé-la-Charrière,

Monsieur le Maire propose :

- Un projet de mise en accessibilité des bâtiments communaux de la commune de Prissé-la-Charrière permettant aux personnes en situation de handicap l'usage des bâtiments communaux actuellement impossible à ce jour,
- La réfection des toitures de la mairie de Belleville et du logement communal situé 67 avenue de Saint Jean à Prissé-la-Charrière avec reprise de la charpente et isolation des combles permettant la

Plaine Argenson

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C16-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

AR PREFECTURE

079-200076198-20180724-201874-DE

Regu le 02/08/2018 mise en location du logement, une économie d'énergie, et le maintien en état du patrimoine de la commune.

Il invite le Conseil Municipal à :

- adopter les projets suivants ,
- approuver le plan de financement suivant,
- autoriser le maire à déposer un dossier de subvention au titre du PACT I,
- à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

DEPENSES	EN EUROS	RECETTES	EN EUROS
Projet 1 : Accessibilité des bâtiments communaux		Subvention CAN	20 866.00 €
Mairie	184.00 €	Autofinancement	20 866.17 €
Sanitaire Public	1 230.46 €		
Groupe scolaire	4 987.00 €		
Tennis	1 525.00 €		
Cimetière	4 802.00 €		
Honoraire bureau d'études	4 800.00 €		
SOUS-TOTAL PROJET 1	17 528.46 €		
Projet 2 : Réfection couverture mairie de Belleville et logement communal			
Mairie de Belleville	9 270.00 €		
Logement communal Prissé-la-Charrière	10 356.26 €		
Option	3 220.00 €		
SOUS-TOTAL PROJET 2	22 846.25 €		
TVA			
10 %	1 357.63 €		
20 %	5 359.69 €		
TOTAL TVA	6 717.35 €	TOTAL HT (mise en accessibilité, toiture mairie)	26 798.46 €
TOTAL TTC	47 092.03 €	TOTAL TTC	14 933.88 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Plaine d'Argenson

Le Maire,

Jean-Claude FRADIN



Plaine Argenson

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C16-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018